Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-287600027-20260930-2026-DEL-60-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/09/2026
Publication : 30/09/2026
Pour l'autorité compétente par délégation

DÉLIBÉRATION N°2026-DEL-60

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le vendredi vingt-cinq septembre deux-mille-vingt-six à 15h00, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Christophe BOUILLON, Président.

Nombre de membres en exercice : 22 Quorum : 17

PRÉSENTS :

Mesdames Claudine BRIFFARD, Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Clotilde EUDIER, Pascale GALAIS, Katherine LAUREAT, Julie LESAGE, Claude LEUMAIRE, Marie-Françoise LOISON, Anne-Emilie RAVACHE, Dominique HERVIEU, Dominique TESSIER, Messieurs Antoine AMELINE, Mohamed BERBRA, Christophe BOUILLON, Hervé HUNKELER, Frédéric MARCHE, Jean-Michel MAUGER, Cyril COURTIER, François ROGER, François TIERCE, Jean-Marc VASSE.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

- Monsieur Eric HERBET (pourvoir à Christophe BOUILLON)

ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Nicole AUVRAY, LEFRANCOIS Annie, Virginie RIVIERE, Messieurs Nicolas BERTRAND, Sébastien CORITON, Mario DEMAZIERES, Eric HERBET, Laurent JACQUES, Alexis RAGACHE, Jean-Marie ROYER.

OBJET : Fonctionnement interne Budget Principal 2026 – Décision modificative n°1 – Autorisation

- **Vu le Code Général de la Fonction publique,**

- **Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion institué par le chapitre II, du titre V du livre IV du Code Général de la Fonction Publique,**

- **Vu l 'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,**

- **Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 23 janvier 2026 adoptant le budget primitif 2026 principal du Centre de Gestion,**

- **Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 29 avril 2026 adoptant le budget supplémentaire 2026 du Centre de Gestion,**

- **Considérant qu'il convient de modifier les prévisions budgétaires pour tenir compte de plusieurs ajustements dans les crédits inscrits ainsi que de nouvelles dépenses et recettes,**

Lors de sa séance du 23 janvier 2026, le Conseil d'Administration a adopté le budget primitif 2026, et le 29 avril 2026, il a adopté le budget supplémentaire intégrant la reprise des résultats du Compte Financier Unique 2025. Depuis cette date, quelques ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires et font l'objet du projet de Décision Modificative n°1 soumis à votre examen.

Les ajustements et prévisions nouvelles mis en œuvre à l'occasion de la Décision Modificative n° 1 sont les suivants :

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les principaux éléments qui fondent la **Décision Modificative** en dépenses et en recettes sont les suivants :

1/ DEPENSES

Le total des ajustements et prévisions nouvelles de dépenses de fonctionnement s'établit à **+74 308€**
Ces prévisions nouvelles se répartissent ainsi :

Fonctionnement	BP+BS 2026	DM1 2026	TOTAL CREDITS 2026
011 - Charges à caractère général	1 318 123 €	41 708 €	1 359 831 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 465 865 €		7 465 865 €
65 - Autres charges de gestion courante	801 500 €	2 500 €	804 000 €
67 - Charges spécifiques	5 000 €		5 000 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	204 000 €	30 100 €	234 100 €
Total des dépenses de fonctionnement	**9 794 488 €**	**74 308 €**	**9 868 796 €**

011 – Charges à caractère général

Les crédits sont réajustés en augmentation globale de **+ 41 708 €** :

- Ces régularisations concernent les comptes suivants :

 - *6041 – Achats d'études*

 Un crédit de 4 500 € est inscrit pour un audit sur l'organisation de l'unité « Paie ».

 - *60632 - Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement*

 Des crédits supplémentaires pour du petit équipement pour les services moyens généraux et médecine sont inscrits pour une montant total de + 5 000 €

 - *611 - Contrats de prestations de services*

 Des crédits supplémentaires pour un montant de +11 748 € sont inscrit à cet article pour :

 - Des travaux dans le local d'Yvetot destiné aux visites médicales + 7 584 €
 - Un contrat d'entretien des plantes dans le hall d'accueil + 1 080 €
 - Des prestations informatiques + 3 084 €

- De plus, des crédits pour un montant de 20 460 € sont inscrits pour le local d'Elbeuf destiné aux visites médicales, qui sera loué à compter du 1er octobre, pour des travaux (17 000 €), la location (2 180€), les fluides (600 €), l'assurance (200€), Internet (180€) et les frais de nettoyage (300€).

65 – Autres charges de gestion courante

Des crédits supplémentaires sont inscrits à hauteur de 2 500 € pour les indemnités d'élus à la suite de l'élection du nouveau conseil d'administration du 9 juillet 2026.

042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections :

La M57 prévoit que les amortissements soient désormais calculés selon la règle du prorata-temporis, sans décalage au 1er janvier N+1 comme précédemment. Des crédits supplémentaires sont donc inscrits pour un total de 30 100 €, pour couvrir la dotation aux amortissements des investissements réalisés au cours de l'année 2026.

2/ RECETTES

Concernant les recettes de fonctionnement, le total des ajustements s'élève à **– 54 386 €**, répartis comme suit :

Fonctionnement	BP+BS 2026	DM1 2026	TOTAL CREDITS 2026
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	8 705 370 €	- 55 000 €	8 650 370 €
74 - Dotations et participations	790 280 €		790 280 €
75 - Autres produits de gestion courante	10 320 €		10 320 €
013 - Atténuations de charges	79 700 €		79 700 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	126 076 €	+ 614 €	126 690 €
Total des recettes de fonctionnement	**9 711 746 €**	**- 54 386 €**	**9 657 360 €**

70 – PRODUITS DES SERVICES

706888 (Autres)
Les crédits sont diminués de -55 000 € du fait de la baisse du tarif de la prestation globale de médecine au 1er juillet 2026.

042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections :

- Un crédit de 614 € euros est inscrit à l'article « 777 – Recettes et quote-part de subventions d'investissement transférées au compte de résultat », pour la reprise d'une subvention reçue pour une adaptation de poste.
 Une dépense au même chapitre est inscrite en investissement.

II – INVESTISSEMENT

1/ DEPENSES

Des crédits sont inscrits :

- à l'article « 21838 – Autres matériels informatiques » pour un montant de 9 510 € pour l'achat d'Ipad pour les membres du Conseil d'Administration (8 300 €), d'un enregistreur de réunion pour le groupe de travail CAP 76 sur l'IA (1 010 €), ainsi que divers matériels informatiques pour un montant de 200 €.

- à l'article « 2188 – Autres immobilisations corporelles » pour l'installation d'un visiophone dans le local d'Yvetot pour un montant de 1 500 €.

- à l'article « 275 – Dépôts et cautionnement versés » pour les cautions versées pour la location des locaux d'Yvetot (822€) et d'Elbeuf (639€).

Investissement	BP+BS 2026	DM1 2026	TOTAL CREDITS 2026
20 - Immobilisations incorporelles	57 774 €		57 774 €
21 - Immobilisations corporelles	271 811 €	+11 010 €	282 821 €
23 - Immobilisations en cours	544 863 €		544 863 €
27 - Autres immobilisations financières	0 €	+1 461 €	1 461 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	126 076 €	+614 €	126 690 €
Total des dépenses d'investissement	**1 000 524 €**	**+13 085 €**	**1 013 609 €**

2/ RECETTES

Des crédits sont inscrits :

- A l'article « 10222 – FCTVA », pour un montant de 2 001 €.

- A l'article « 13918 – Autres subvention d'investissement rattachées aux actifs amortissables » pour un montant de 614 € correspondant à la subvention reçue pour une adaptation de poste.

- A l'article « 165 – Dépôts et cautionnements reçus » pour un montant de 3 000 € versé par l'acheteur du terrain sis à Isneauville, correspondant au dépôt de garantie pour des éventuelles dégradations lors des travaux de construction de leur bâtiment.

- Le prix de vente du terrain cédé au SDE 76, voté au Conseil d'Administration du 29 avril 2026, s'élève à 511 464 €, un crédit complémentaire de 11 464 € est inscrit au chapitre 024 – Produits des cessions d'immobilisations.

- En contrepartie des nouveaux crédits de dépense de fonctionnement relatif aux dotations aux amortissements complémentaires, une recette d'investissement de 30 100 € est inscrite au chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections.

Investissement	BP+BS 2026	DM1 2026	TOTAL CREDITS 2026
10 - Dotations, fonds divers et réserves	19 250 €	+2 001 €	21 251 €
13 - Subventions d'investissement	0 €	+614 €	614 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	+3 000 €	3 000 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	500 000 €	+11 464 €	511 464 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	204 000 €	+30 100 €	234 100 €
Total des recettes d'investissement	**723 250 €**	**+47 179 €**	**770 429 €**

III – RESULTAT NET DE LA DECISION MODIFICATIVE

Compte tenu des éléments exposés ci-dessus, **le résultat net de la décision modificative** s'établit ainsi :

DM1	Mouvements réels		Mouvements d'ordre		Total		Excédent
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	44 208 €	-55 000 €	30 100 €	614 €	74 308 €	-54 386 €	-128 694 €
Investissement	12 471 €	5 615 €	614 €	41 564 €	13 085 €	47 179 €	34 094 €
Total	**56 679 €**	**-49 385 €**	**30 714 €**	**42 178 €**	**87 393 €**	**-7 207 €**	**-94 600 €**
Solde	**-106 064 €**		**+11 464 €**		**-94 600 €**		

Globalement, à travers le budget primitif et la décision modificative 1, la **situation budgétaire prévisionnelle de l'exercice 2026** s'établit ainsi :

Section de Fonctionnement	BP+BS	DM1	Crédits totaux
Recettes de l'exercice	**9 711 746,00 €**	-54 386,00 €	9 657 360,00 €
Dépenses de l'exercice (réel + ordre)	9 794 488,00 €	74 308,00 €	9 868 796,00 €
Résultat 2026 prévisionnel	**-82 742,00 €**	**-128 694,00 €**	**-211 436,00 €**
Excédent de fonctionnement reporté	4 025 107,84 €		4 025 107,84 €
Résultat prévisionnel de clôture	**3 942 365,84 €**	**-128 694,00 €**	**3 813 671,84 €**

Section d'investissement	BP+BS	DM1	Crédits totaux
Recettes de l'exercice	723 250,00 €	47 179,00 €	770 429,00 €
Dépenses de l'exercice (réel + ordre)	1 000 524,30 €	13 085,00 €	1 013 609,30 €
Résultat 2026 prévisionnel	**-277 274,30 €**	**34 094,00 €**	**-243 180,70 €**
Excédent net d'investissement reporté	2 705 917,72 €		2 705 917,72 €
Résultat prévisionnel de clôture	**2 428 643,42 €**	**34 094,00 €**	**2 462 737,42 €**

Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1 du budget primitif principal 2026 du Centre de Gestion.

Le Secrétaire,
Marie-Françoise LOISON

Le Président,
Christophe BOUILLON